

# Avis de mise à l'enquête des projets :

## *Révision de l'aire géographique - Révision de la délimitation parcellaire* de l'appellation Saint-Mont dans le cadre du projet d'accession à l'AOC Saint-Mont

L'I.N.A.O. réalise une enquête sur les projets : **de révision de l'aire géographique, et révision de délimitation parcellaire, de l'appellation SAINT-MONT** dans le cadre du projet d'accession à l'AOC SAINT-MONT.

Ces projets de délimitations ont été approuvés par le Comité National des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux-de-vie lors de sa séance du 16 novembre 2010.

**Cette enquête aura lieu du 05 janvier 2011 au 04 février 2011.**

**■ Projet d'aire géographique :**  
L'aire géographique mise à l'enquête concerne des communes des

cantons d'Aignan, d'Eauze, de Marciac, de Montesquiou, de Plaisance du Gers, de Riscle (*vous pouvez consulter la liste des communes sur le site internet de la Chambre d'Agriculture : [www.gers-chamagri.com](http://www.gers-chamagri.com).*)

Les plans cadastraux comportant le projet de révision de la délimitation parcellaire de l'appellation SAINT-MONT seront consultables pendant toute la durée de l'enquête :

- dans les mairies des communes concernées, aux horaires habituels d'ouverture,
- à l'INAO de Pau (Maison de l'Agriculture, 124 boulevard Tourasse, 64078 Pau Cedex, tél. 05.59.02.86.62.), du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h,

- au Syndicat des Vins de SAINT-MONT, rue Sainte Barbe, 32400 SAINT-MONT, aux horaires habituels d'ouverture.

### **■ Modalités de l'enquête :**

Pendant toute la durée de l'enquête, **soit du 5 janvier 2011 au 4 février 2011 inclus**, les propriétaires et exploitants agricoles peuvent formuler des réclamations sur les projets mis à l'enquête par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé au site INAO de Pau.

Un modèle d'imprimé sera disponible sur les lieux de consultation.

**Pour tous renseignements, contactez le Syndicat des Vins de Saint Mont au 05.62.69.64.79.**